

### PROJET TURCOT – PLAN DE RÉHABILITATION DES TERRAINS SECTEUR SAINT-JACQUES / DE COURCELLE

Cet avis est publié pour inviter la population à assister à une assemblée publique d'information sur le plan de réhabilitation des terrains du secteur Saint-Jacques / De Courcelle. Le secteur concerné est situé le long de l'autoroute 720, à environ 100 mètres de part et d'autre de la rue De Courcelle, dans les arrondissements Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce et Le Sud-Ouest, ainsi que dans la Ville de Westmount. Le projet Turcot implique la réhabilitation de terrains, ainsi que la gestion de matériaux, de démantèlement de matières résiduelles, de sols et d'eau, dans le respect des lois et règlements en matière d'environnement.

#### Contexte

Dans le cadre du projet Turcot, le ministère des Transports du Québec (MTQ) reconstruira entre autres une portion de l'autoroute 720, qui deviendra la route nationale 136. L'ensemble du site sera couvert par les futures voies de la route 136 qui seront construites sur des remblais, à l'exception du passage de la rue De Courcelle qui se fera sous une structure à construire.

Des plans de réhabilitation des sols ont été produits, déposés et présentés pour les secteurs Turcot et ouest, De La Vérendrye et Ville-Marie. Les terrains situés à proximité du carrefour des rues Saint-Jacques et De Courcelle sont situés dans le secteur Ville-Marie, mais font l'objet d'une problématique locale particulière qui nécessite un plan d'intervention spécifique.

#### Gestion des sols contaminés

Les terrains qui font l'objet du plan de réhabilitation spécifique ont été l'hôte d'activités historiques diverses ayant entraîné la contamination des sols. La problématique particulière de ces terrains est associée à la présence d'hydrocarbures pétroliers à grande profondeur dans le sol.

Pour ce secteur particulier, le MTQ a retenu l'approche de gestion des sols basée sur les conclusions d'un avis sur les risques toxicologiques et écotoxicologiques, des impacts sur l'eau souterraine ainsi que sur des avis d'impraticabilité technique quant à l'excavation et au traitement de ces sols contaminés. Dans cette approche, les sols contaminés par des hydrocarbures pétroliers en profondeur seront laissés en place et le MTQ procédera au pompage intensif des phases flottantes d'hydrocarbures au cours des prochains mois. Au terme du pompage, un écran d'étanchéité et de confinement souterrain sera mis en place en aval de la zone contaminée et des puits de contrôle seront aménagés à chaque extrémité de l'écran. Le site fera par ailleurs l'objet, pendant et après les travaux, d'un suivi environnemental à long terme.

Ces mesures d'atténuation font en sorte que les risques pour la santé humaine et l'environnement sont jugés acceptables.

#### ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'INFORMATION

**Le mercredi 7 mai 2014, à compter de 19 h**  
**Centre récréatif, culturel et sportif Saint-Zotique**  
75, square Sir-George-Etienne-Cartier, Montréal

Pour participer, veuillez vous inscrire en téléphonant au 514 873-1372.

#### Documentation

La documentation concernant le plan de réhabilitation du secteur Saint-Jacques / De Courcelle à Montréal peut être consultée à l'adresse suivante : Ministère des Transports du Québec, 500, boul. René-Lévesque Ouest, Bureau 13.70, Montréal.

Le 24 avril 2014

Cet avis est publié par le ministère des Transports du Québec, conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2, art. 31.55).